

**FILIÈRE  
DURABLE**

**100% RÉGIONALE**



**BOIS**

**PROGRAMME DE PROMOTION  
DE LA FILIÈRE BOIS DE L'OUEST VAUDOIS**

# **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016**

## **PARTENAIRES DU PROGRAMME**

Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)  
Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)  
Conseil régional du district de Nyon (Régionyon)  
Chambre des bois de l'Ouest vaudois (CBOVd)  
Société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers (La Forestière)  
Communauté d'action régionale CAR de Lignum (Lignum Vaud)  
Direction générale de l'Environnement du canton de Vaud (DGE-Forêt)  
Service de promotion de l'économie et du commerce du canton de Vaud (SPECo)

## SOMMAIRE

	<b>Préambule du président du Comité de Pilotage</b>	4
<b>1.</b>	<b>Gouvernance</b>	6
<b>2.</b>	<b>Contexte</b>	7
<b>3.</b>	<b>Plan d'action du Programme</b>	8
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Milieux de la construction et entreprises bois</li> <li>• Collectivités publiques</li> <li>• Grand public</li> </ul>	
<b>4.</b>	<b>Projets structurants</b>	10
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des enjeux pour la filière bois</li> <li>• Développement d'un Pôle bois</li> <li>• Zone spécialisée bois à Gimel</li> </ul>	
<b>5.</b>	<b>Collaborations et autres projets</b>	11
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PHR Economie</li> <li>• Fowala</li> <li>• Rendez-vous du bois</li> </ul>	
<b>6.</b>	<b>Financement du programme et des activités</b>	12
<b>7.</b>	<b>Perspectives</b>	14

### ABRÉVIATIONS

ADAEV: Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux

ARCAM: Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges

CBOVd: Chambre des bois de l'Ouest vaudois

COBS: Certificat d'origine bois Suisse

CODEV: Coordination du développement économique vaudois

DGE: Direction générale de l'Environnement du canton de Vaud

LADE: Loi sur l'appui au développement économique

La Forestière: Société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers

Lignum Vaud: Communauté d'action régionale du canton de Vaud de Lignum

Régionyon: Conseil régional du district de Nyon

SPECo: Service de promotion de l'économie et du commerce du canton de Vaud, Département de l'économie et du sport

## PRÉAMBULE

Depuis quatre années, le Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois\* œuvre à différents niveaux de la chaîne de production pour que progressivement s'impose le bois local comme un choix rationnel, voire comme une évidence pour les professionnels de la construction. Durant cette période pilote, les actions menées ont démontré la capacité de production et la valeur ajoutée endogène de la filière bois régionale.

Dans cette optique, le Programme a déployé diverses actions de sensibilisation à l'égard de publics cibles distincts. Il a pu valoriser des constructions réalisées en bois local ou suisse en honorant le choix de leurs auteurs et maîtres d'ouvrage. Le programme a opéré un capital travail de fond pour accompagner l'évolution positive de la filière bois régionale. Il a contribué par des conseils avisés et soutiens techniques à la réussite de projets menés par des maîtres d'ouvrage publics et privés grâce à son réseau étendu et à sa connaissance des processus entre l'amont et l'aval de la filière.

Le bilan des actions menées en faveur des divers publics cibles est globalement très positif. A titre d'illustration, voici quelques-uns des chiffres que l'on peut retenir des faisceaux d'actions réalisées dans le cadre du Programme.

- Plus de 20 constructions exemplaires ont reçu le Certificat d'origine bois Suisse (COBS), grâce à l'appel à projets lancé par le Programme.
- 4 Rendez-vous du bois, animés par des experts, ont été organisés dans diverses régions du canton, permettant aux collectivités publiques de trouver des réponses à des questions particulières et partager des connaissances et des compétences.
- 6 publiereportages ont été diffusés durant l'année 2016 à large échelle via le quotidien 24 heures, avec une audience de 175'000 lecteurs pour chaque parution.
- Près de 10 participations à des événements organisés dans les régions, des remises de certificats lors d'inauguration et autre journée de formation. Ces actions ponctuelles entretiennent les relations entre les acteurs de la filière, des propriétaires forestiers aux milieux de la construction.
- Une dizaine de conseils techniques octroyés à des maîtres de l'ouvrage tant publics que privés.
- 3 études dédiées aux conditions cadres du marché (étude de marché; analyses foncières).

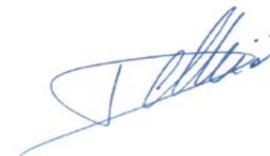
Le Programme a gagné en maturité et en légitimité auprès des milieux professionnels de la construction, des institutions faitières, des communes et d'autres régions vaudoises. Nombreux acteurs clés dans le secteur de la construction l'ont par ailleurs intégré: favoriser la proximité, c'est privilégier la traçabilité et une production de qualité. C'est aussi opter pour des solutions écologiquement sensées, qui mériteraient d'être valorisées par des mesures incitatives.

Afin d'anticiper les défis à relever, un atelier a été organisé avec les partenaires actuels et futurs du Programme. Cette rencontre, ponctuée de riches échanges, a permis de dessiner les axes prioritaires de la phase suivante. Ainsi, cette deuxième phase, s'inscrit dans le prolongement de la phase pilote: la sensibilisation et l'information seront poursuivies et intensifiées, il en est de même pour les approches foncières et d'aménagement, tandis qu'un axe dédié spécifiquement au soutien des entreprises de la filière sera développé.

Nous profitons ici de remercier les partenaires, l'Etat de Vaud, les organisations professionnelles et les régions de l'Ouest vaudois pour leur soutien qui a permis de mener à bien les actions de la phase pilote du Programme. Nous saluons également l'implication inestimable de leurs délégués au sein du Comité de pilotage (COPIL) et du Comité de projet (COPRO).

Au nom de tous les acteurs du Programme et de la filière bois de l'Ouest vaudois, nous nous réjouissons de mettre en œuvre les prochaines actions qui permettront de passer de cette phase intense de création à la phase de la consolidation qui s'ouvre aujourd'hui.

Tirant profit des expériences acquises, des résultats obtenus et des retours des acteurs impliqués comme des publics cibles, le Programme peut entrer dès juillet 2017 dans sa deuxième phase quadriennale.



François Debluë  
Président du comité de pilotage



Nathalie-Raya Etter  
Répondante du programme

\* Le programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois est soutenu par trois régions, trois organisations professionnelles et deux départements cantonaux pour une phase pilote (mai 2013 – juin 2017).

La collaboration entre les partenaires du programme est réglée par voie de convention.

# 1. GOUVERNANCE

Le Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois est soutenu par huit entités (ADAEV, ARCAM, Chambre des bois de l'Ouest vaudois, DGE Forêt, La Forestière, Lignum Vaud, Régionyon, SPECo,) qui constituent le comité de pilotage et le comité de projet.

### Comité de pilotage (COPIL)

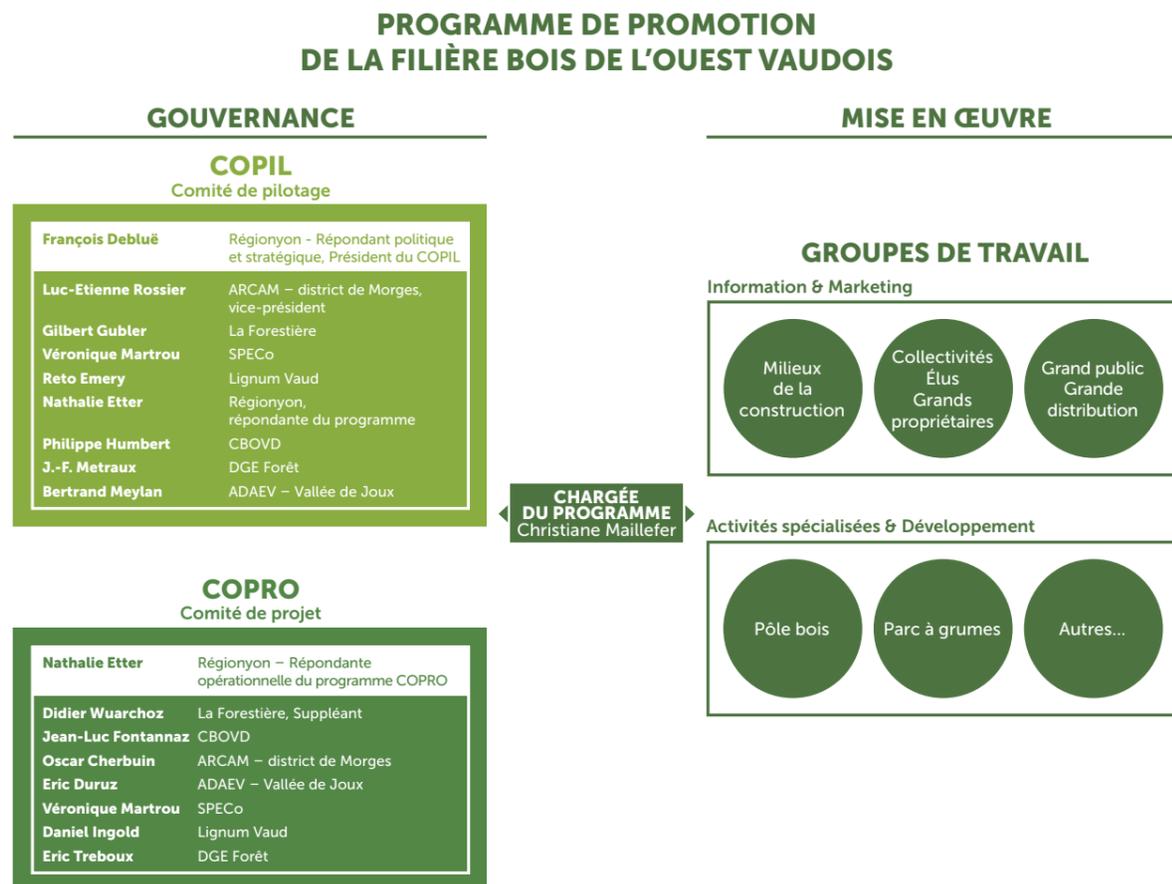
Le comité de pilotage s'est réuni à deux reprises pendant l'année 2016: les 1<sup>er</sup> juin et 23 novembre.

Une nouvelle personne a rejoint le comité de pilotage en 2016:

- **M. Gilbert Gubler**, nouveau président de La Forestière, remplace M. Didier Borboën qui quitte ses fonctions pour des raisons professionnelles. Nous saluons son engagement durant plusieurs années pour la filière et lui adressons nos remerciements.

### Comité de projet (COPRO)

Le comité de projet s'est réuni à quatre reprises pendant l'année 2016: les 18 février, 6 avril, 7 septembre et 20 décembre.



# 2. CONTEXTE

L'année écoulée a été marquée par un contexte socio-économique très contrasté, qui a eu des incidences directes et indirectes sur le Programme. Face à une telle situation, il est crucial de poursuivre le soutien à la filière en bonne intelligence avec tous les partenaires impliqués pour assurer sa force et sa pertinence.

### Menaces

- Les conditions économiques renforcées par l'abandon du taux plancher du franc suisse en 2015 favorisent toujours l'importation de matériaux semi-finis de l'étranger.
- Les entreprises bois locales sont soumises à de fortes pressions d'entreprises étrangères concurrentes lors des appels d'offres.
- Les entreprises bois rencontrent actuellement des difficultés à s'agrandir (défi du foncier).

### Opportunités

- Créé en 2010, le Certificat d'origine bois Suisse (COBS) est monté en puissance ces dernières années. La campagne nationale Woodvetia ([www.woodvetia.ch](http://www.woodvetia.ch)) de l'Office fédéral de l'environnement qui débute en 2017 le renforcera encore.
- Dans le cadre de la densification des territoires construits, les surélévations sont en plein essor. Ce type de réalisations représente un potentiel important pour le bois (suisse) en raison de sa légèreté, sa polyvalence et sa rapidité de mise en œuvre.
- Tendance générale à une plus grande importance attribuée aux circuits courts.



Bâtements locatifs, La Rippe © Delphine Schacher

### 3. PLAN D'ACTION DU PROGRAMME

La stratégie d'action du Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois se structure autour de diverses actions d'information et de sensibilisation. Un accent particulier a été mis sur des groupes cibles spécifiques (milieux de la construction – collectivités publiques – grand public) avec des messages et des outils adaptés.

#### 3.1 Milieux de la construction et entreprises bois

L'entreprise bois est un maillon essentiel dans la filière bois. Il incombe en effet souvent aux charpentiers non seulement de concevoir et recommander des options de construction mais aussi de sélectionner les fournisseurs du matériel bois dont ils auront besoin. Pour cette raison, la sensibilisation des entreprises bois a été définie comme l'une des priorités du Programme. Concrètement, un appel à tous les charpentiers, ainsi qu'à toutes les communes de l'Ouest vaudois, a été lancé par le Programme pour les inciter à annoncer des objets construits en bois suisse. L'objectif pour les projets exemplaires réalisés avec du bois local est d'obtenir une certification COBS (Certificat d'origine bois Suisse). Il est propriété de Lignum-économie suisse du bois qui effectue le contrôle des données et émet les certificats (cf. [www.lignum.ch](http://www.lignum.ch))

En 2016, cinq objets ont ainsi été certifiés par le biais du Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois et plus d'une dizaine d'autres objets sont actuellement en cours de certification. L'action se poursuit par ailleurs et il est possible en tout temps d'annoncer des objets.

Les constructions en bois suisse distinguées par cette action sont de nature et de vocation très différentes (bâtiments publics, villa, équipements extérieurs, charpentes en bois massif ou collé, etc.). Les quantités de bois mis en œuvre varient elles aussi énormément, d'une dizaine de m<sup>3</sup> à plus de 800 m<sup>3</sup> par objet. Cette diversité est l'un des points forts de l'action car elle révèle un bel éventail des infinis usages du bois local et des solutions imaginées par les maîtres de l'ouvrage ou des entreprises de construction. Cette diversité rappelle aussi de multiples manières qu'il est possible et pas forcément plus compliqué, ni forcément plus coûteux, de construire avec du bois suisse. Pour que la filière courte soit réalisable, il suffit au maître de l'ouvrage d'en exprimer la demande; il trouvera une entreprise qui y est sensible.

Le Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois met en avant les maîtres de l'ouvrage et constructeurs bois de ces constructions exemplaires par des fiches objets imprimées, des publiereportages et des mentions spécifiques sur sa plateforme Internet ([www.bois-durable.ch](http://www.bois-durable.ch)).

A un autre niveau, le Programme a initié la préparation d'une nouvelle prestation dédiée aux entreprises bois qui souhaiteraient le coaching d'un expert lors d'une étape cruciale de leur développement. Cette prestation fait partie de l'éventail des actions que le Programme entend mener dans sa phase 2. De façon à bien profiler cette prestation, une première visite d'une entreprise pilote a été menée, pour identifier ses besoins.

#### 3.2 Collectivités publiques

Initiées dès le lancement du Programme, la sensibilisation et l'information destinées aux collectivités publiques se sont intensifiées en 2016, notamment lors des «Rendez-vous du bois».

##### Rendez-vous du bois

Lors du premier Rendez-vous du bois en 2015, des experts de la construction bois et de la promotion du bois suisse ont présenté les avantages de l'utilisation du bois local ainsi que des mesures concrètes pour intégrer cette matière première dans les constructions. Le deuxième rendez-vous du bois, organisé à St-Prex le 18 février 2016, a permis à une cinquantaine de participants de découvrir les processus de décision et les principes de construction de différents objets utilisant du bois suisse. Les divers acteurs impliqués dans la construction de ces objets (garde forestier, élu communal, ingénieur bois, charpentier) ont pu partager leur expérience et préciser les défis rencontrés et les facteurs de succès.

Les idées reçues concernant le bois sont toujours tenaces. Les Rendez-vous du bois composent un antidote aux préjugés en remplissant une triple mission: valoriser (montrer des exemples de réussites et révéler les possibilités de ce matériau de construction naturel et polyvalent), informer (permettre aux participants de recevoir des informations pratiques sur les étapes d'un projet en bois suisse), partager (ouvrir des espaces de discussion et d'échanges pour assurer le transfert de connaissances et de compétences).

##### Conseils techniques pour construire en bois suisse

Parallèlement aux rendez-vous du bois, les collectivités publiques ainsi que les maîtres de l'ouvrage privés ont également la possibilité de faire appel gratuitement au programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois pour des conseils techniques dispensés par des experts. En 2016, trois collectivités et deux privés ont pu profiter de cette offre de conseils personnalisés concernant leur projet de construction.

#### 3.3 Grand Public

Durant l'année 2016, le volet sensibilisation du grand public a donné lieu à de nombreuses actions. Part importante de la communication du Programme, la sensibilisation fait en effet partie de ses missions premières.

##### Remise de certificats lors d'inaugurations

Le Programme a remis quatre certificats COBS lors d'inaugurations officielles. La plus suivie s'est déroulée dans le très médiatique parc animalier de la Garenne à Le Vaud, distingué par la certification de deux objets exemplaires construits en bois local et suisse. L'utilisation de bois pour son bâtiment d'accueil ainsi que sa grande passerelle est en totale cohérence avec les objectifs et la mission du Parc animalier. Pour le Programme, remettre un certificat dans un tel contexte constitue une opportunité de s'adresser à un large public et de marquer les esprits avec un projet emblématique mémorable.

**07.04.2016:** Remise de deux certificats (bâtiment d'accueil et grande passerelle), parc animalier la Garenne, Le Vaud

**29.09.2016:** Remise du certificat pour la passerelle piétonne, Vich

**30.09.2016:** Remise du certificat pour le centre forestier de l'AGFORS, Marchissy

##### Présence et visibilité lors de manifestations

Les stands d'information lors de manifestations sont destinés à informer un public défini sur les multiples avantages de la construction en bois suisse et parallèlement sur les actions du programme. En 2016, le Programme a été présent avec un stand d'information lors de trois manifestations.

**25.05.2016:** Fin de législature du Conseil régional, Cave des Frères Dutruy, Founex

**28.05.2016:** Portes ouvertes du Groupement forestier de la Saubrette, St-George

**03.09.2016:** Boiz'en fête, St-George

##### Publireportages

Six publiereportages ont été réalisés dans le but de sensibiliser et d'informer le grand public. Ces publiereportages ont été publiés dans l'édition papier du 24 heures ainsi que sur la page internet du quotidien, avec un teaser. Une diffusion à large échelle et régulière d'une information de qualité permet de rappeler à des publics cibles variés l'importance de l'origine du bois.

**16.03.2016:** Des charpentiers s'engagent pour le bois suisse

**27.04.2016:** Construire en bois suisse c'est tendance

**15.06.2016:** Préférez le bois suisse pour vos constructions

**24.08.2016:** Le bois suisse, un matériau incontournable

**05.10.2016:** Quels avantages à construire en bois de nos forêts?

**30.11.2016:** Demandez du bois suisse pour vos constructions

## 4. PROJETS STRUCTURANTS

Dans le cadre du Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois, des projets structurants sont menés afin d'améliorer les conditions cadres pour les acteurs de la filière.

### Identification des enjeux pour la filière bois

La filière bois du canton de Vaud recouvre plusieurs domaines d'activités:

- exploitation forestière
- première et deuxième transformations (scieries, entreprises de collage, aboutage,...)
- construction et réalisation (charpenteries, menuiseries, ébénisteries)
- recherche et développement

Actuellement complexe, elle doit évoluer vers une meilleure complémentarité entre des structures mieux différenciées.

Une liste des projets fonciers connus dans le canton de Vaud a été établie. Les besoins fonciers de ces projets sont différents tant par leur dimensionnement et leur localisation que par le type d'activités et le stade de la filière touché. Ces besoins répondent à des enjeux variés et sont de différente nature, ils ne doivent pas être considérés comme concurrents car ils permettront de soutenir de façon complémentaire la filière bois.

### Étude des besoins fonciers de la filière bois dans l'Ouest vaudois

Les réflexions sur la problématique du foncier ont abouti à la réalisation d'une importante étude intitulée «analyse des besoins fonciers de la filière bois dans l'Ouest vaudois». L'étude s'est penchée d'une part sur les besoins fonciers des entreprises bois par un sondage envoyé à toutes les entreprises bois de l'Ouest vaudois et d'autre part sur l'offre foncière disponible, pour permettre une analyse comparative entre les deux types de données.

Entièrement dédiée à la filière bois, cette étude permet de déterminer les besoins fonciers actuels et à moyen terme des entreprises bois. Elle confirme que, dans le contexte actuel (faibles réserves foncières, concurrence foncière des entreprises à haute valeur ajoutée, prix fonciers élevés, requalification des friches industrielles en zone mixte, restrictions de la LAT sur les nouvelles mises en zone), les perspectives de développement des entreprises de la filière bois par extension ou déménagement semblent très restreintes. De plus, il est constaté que les réserves en surfaces d'activités sont mal situées par rapport à la demande de la filière bois.

Cette étude complète constitue un point de situation fort utile; elle a mis en relief un des défis majeur auquel est confrontée la filière. Elle servira de base pour poursuivre et calibrer les démarches de soutien dans les étapes à venir.

### Développement d'un Pôle bois dans la région de Nyon

Le travail réalisé dans le cadre du développement d'un Pôle bois en partenariat public-privé (PPP entre le Conseil régional de Nyon, SOFREN SA et Losinger Marazzi SA) dans la région de Nyon s'est poursuivi avec une étude de marché.

L'étude intitulée «Etude de marché pour le développement d'un éco-pôle industriel de la filière bois dans la région de Nyon» comporte une partie d'analyse du marché à l'échelle européenne, suisse et régionale, une analyse comparée de deux sites identifiés, un concept de Pôle, un concept d'implantation ainsi que des recommandations. Elle permet de poser les bases de la programmation du Pôle bois.

Une séance de consultation à laquelle ont participé 20 acteurs de la filière bois, en majorité des entreprises de deuxième transformation, a permis d'affiner les besoins en matière d'activités nécessaires pour augmenter l'attractivité du Pôle bois.

### Zone spécialisée bois à Gimel

Les échanges avec l'ARCAM et la commune de Gimel concernant le développement d'une zone spécialisée bois au lieu-dit la Piquette se sont poursuivis. Le Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois a été impliqué dans la présentation du projet de PPA de la commune de Gimel aux communes avoisinantes. La prochaine étape consistera pour la commune de Gimel de relancer le PPA auprès des services cantonaux avec le soutien de l'ARCAM.

## 5. COLLABORATIONS ET AUTRES PROJETS

### PHR économie (2017-2019)

Le «Programme pilote Territoire d'action Economie (PHR Economie)» est un nouvel instrument de la politique des agglomérations et de la politique pour les espaces ruraux et les régions de montagne. Un projet pilote «consommation locale» a été lancé dans la région de l'arc lémanique. Dirigé par AGRIDEA, il adresse plus particulièrement les filières agro-alimentaires et comprend un volet concernant la filière locale du bois. Le programme de promotion de la filière bois est ainsi membre du comité de pilotage de ce projet.

### Fowala

Le Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois a été mandaté par FOWALA (Formation continue forêt et paysage) pour la mise sur pied d'un séminaire sur les filières régionales du bois. Organisé sur une journée, il s'est déroulé à Vaulruz le 12 mai 2016. Le cours était destiné à des spécialistes de la forêt et de l'environnement des secteurs privés et publics, des représentants de propriétaires forestiers et d'associations forestières, des collectivités publiques, ainsi que des entreprises de la filière.

### Rendez-vous du bois dans d'autres régions

Durant l'année 2016, le Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois aura aussi multiplié les contacts avec d'autres régions et des partenaires potentiels pour la nouvelle phase du programme.

**Avril 2016:** Courrier à toutes les régions proposant de rejoindre le programme

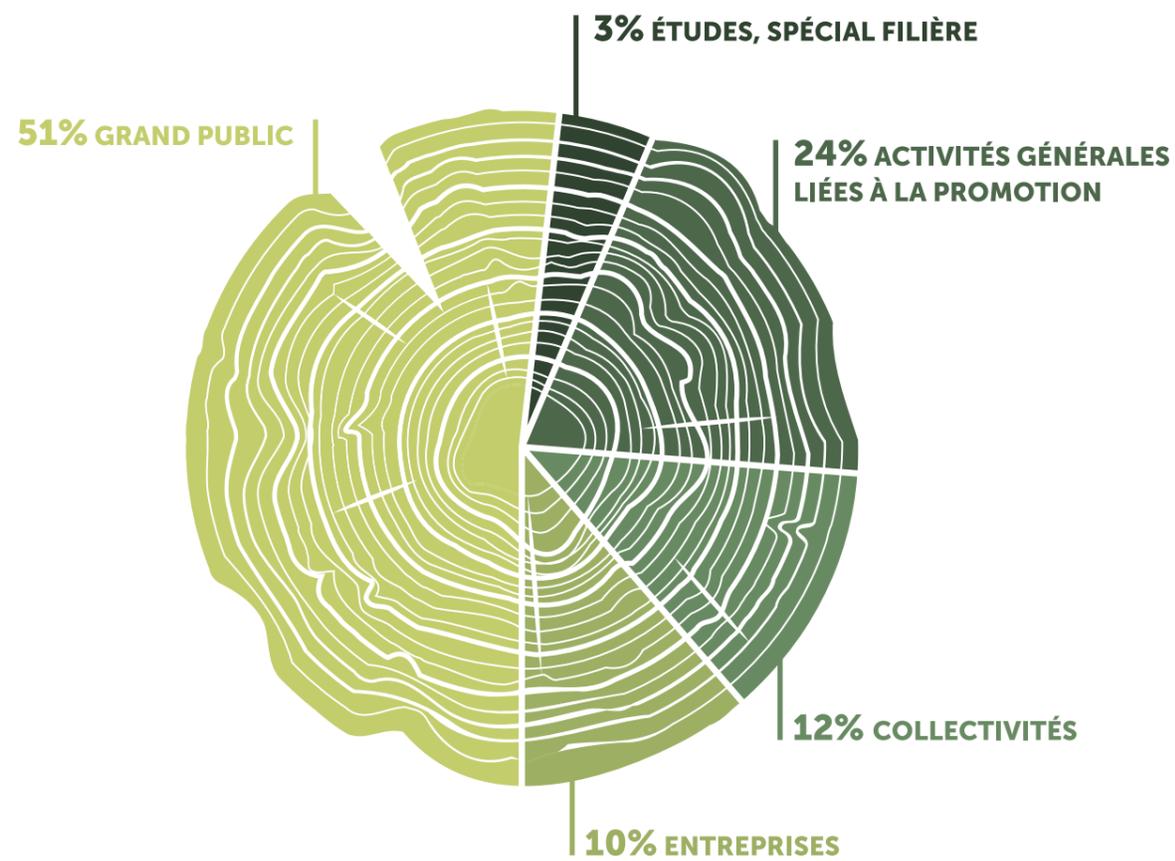
**Juin – décembre 2016:** Visite des régions (Aigle région, ADN, COREB, Région Gros de Vaud, Pays d'Enhaut) et de partenaires professionnels (FVE, FRECEM)



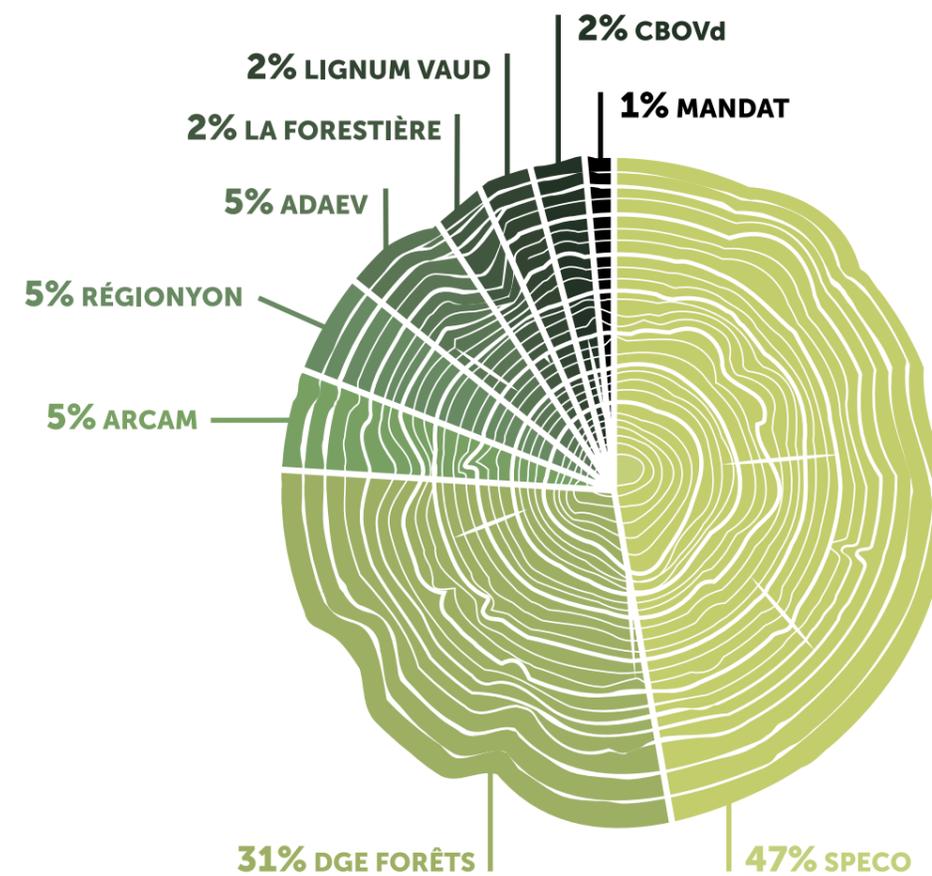
Parquet en chêne massif, Nyon © Delphine Schacher

## 6. FINANCEMENT DU PROGRAMME ET DES ACTIVITÉS

Aperçu des dépenses, en % et hors ressources humaines, pour la promotion de la filière bois régionale, selon les publics cibles et activités.



Le financement du programme s'est élevé à près de CHF 190'000.– en 2016 selon la clé de répartition ci-dessous.



En 2016 les actions auprès du grand public ont été intensifiées

## 7. PERSPECTIVES

### Poursuite des actions de promotion et de sensibilisation

Les principales actions menées par le Programme seront reconduites ou développées, de façon à assurer une continuité entre les phases 1 et 2.

- Organisation prévue de Rendez-vous du bois dans les régions du Nord vaudois et Aigle région.
- Poursuite des activités de facilitation de certification COBS et réalisation de fiches objets y relatives.
- Finalisation de l'analyse des besoins fonciers et communication aux cibles concernées.

### Journées du bois suisse

Les journées du bois suisse auront lieu les 15 et 16 septembre 2017 dans l'ensemble de la suisse. Elles représentent une des actions de la campagne en faveur du bois suisse ([www.woodvetia.ch](http://www.woodvetia.ch)) lancée en janvier 2017 par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Durant ces journées les écoles et le grand public pourront aller à la découverte des acteurs de la filière sur leur lieu de travail. Le Programme de promotion de la filière bois régional coordonnera ces journées pour les entreprises de l'Ouest vaudois.

### Deuxième phase du programme de promotion de la filière bois régionale

Afin de poursuivre le travail de soutien de la filière bois régionale mené durant la première phase du Programme, une nouvelle phase sera lancée en juillet 2017. D'une durée de 4 ans également (2017–2021), elle s'inscrit dans le prolongement de la phase pilote en tenant compte des résultats obtenus et en anticipant les défis à relever.

Cette deuxième phase du programme de promotion de la filière bois régionale 2017–2021 sera marquée par une évolution à trois niveaux:

#### 1. Evolution de la zone géographique

Les activités de la phase pilote du Programme ont été limitées à l'Ouest vaudois. Au regard des actions futures, en particulier concernant les conditions cadres, le soutien aux entreprises et l'information des maîtres de l'ouvrage, l'élargissement des activités de promotion à l'ensemble du canton de Vaud est nécessaire et souhaitée.

#### 2. Evolution des activités

Les activités d'information et de sensibilisation seront maintenues et renforcées ainsi que le travail sur les conditions cadre (en particulier la question foncière). Un nouvel axe de travail orienté vers des conseils spécialisés aux entreprises de la filière bois sera développé et déployé en concertation avec le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo).

#### 3. Evolution des partenaires

La nouvelle convention quadriennale engagera d'autres partenaires professionnel, comme la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) et autres associations régionales. D'autre part, des partenaires spécialisés dans certains domaines (Cedotec, Innovaud, Fédération romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie (FRECEM)) seront intégrés via des projets particuliers.



